



Le risque routier en entreprise

Chiffres clés

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE LIÉE AU TRAVAIL

- Les accidents de la route sont **la première cause de mortalité au travail**.¹
- **483 personnes tuées et 4 520 ont dû être hospitalisées** à la suite d'un accident lié au travail. Ces accidents ont lieu lors d'un trajet domicile-travail ou lors d'un trajet professionnel (c'est-à-dire en mission).
- **359 personnes** (soit 10% de la mortalité routière de l'année) sont décédées **lors d'un trajet domicile / travail**, et 3 452 personnes ont dû être hospitalisées.
- **124 personnes ont été tuées lors d'un trajet professionnel** (soit 4% de la mortalité routière) et 1 068 personnes ont dû être hospitalisées.
- Au total, **21 382 accidents corporels** (4 accidents sur 10) ont impliqué au moins un usager effectuant un trajet domicile-travail ou un trajet professionnel.
- Les accidents sur un trajet domicile-travail se concentrent principalement le matin, à la pause du déjeuner et en fin d'après-midi. Les personnes décédées dans ces accidents le sont principalement dans des **véhicules de tourisme** (56%), ainsi que sur des **deux-roues motorisés** (33%).
- Les **hommes** sont surreprésentés dans les accidents liés au travail : 77% dans un trajet domicile-travail et 87% lors d'un trajet **professionnel**.
- L'indice de fréquence d'accidentalité (qui rapporte le nombre de victimes à l'effectif de la population étudiée) est plus élevé chez les conducteurs dans leur déplacement professionnel. Pour les trajets domicile / travail, les **hommes « cadres moyens et employés »** et les **femmes « ouvrières »** ont un indice de fréquence plus élevé que pour les autres catégories professionnelles.²

Au-delà des drames humains, les accidents routiers liés au travail ont aussi un coût pour les entreprises et la société. En 2014, les entreprises ont enregistré **5 855 070 journées perdues**³

LES COMPORTEMENTS DES FRANÇAIS SUR LA ROUTE DANS LE CADRE DU TRAVAIL⁴

- **69%** répondent ou appellent un client, un collègue ou un prestataire avec leur smartphone au volant
- **68%** dépassent la vitesse autorisée lors d'un retard pour un rendez-vous ou une livraison
- **18%** conduisent après avoir bu de l'alcool
- **Plus de la moitié** des salariés déclarent avoir été sensibilisé ou informé : 56% sur les risques alcool et conduite, 55% sur les risques du téléphone au volant, 55% sur les risques liés aux excès de vitesse
- **58%** des actifs interrogés ont déjà conduit plus de 2 heures, 15% régulièrement⁵

¹ La Sécurité routière en France. Bilan de l'accidentalité routière 2015, ONISR

² Mise au point d'indicateurs nationaux de surveillance des accidents de circulation routière liés au travail, septembre 2016, Santé publique France et Ifsttar, d'après les données de la sécurité sociale et des accidents de la circulation routière (fichiers BAAC 2004, 2009, 2012)

³ Source : CNAMTS 2014

⁴ Source : Enquête d'opinion Ifop (2016) pour la Sécurité routière

⁵ Source : Enquête d'opinion Ifop (2015) pour MMA